



Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

HOMOLOGATION



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation les stagiaires seront capables de comprendre la constitution des textes réglementaires constituant l'ensemble de la réglementation automobile ainsi que le processus d'homologation et de réception des véhicules.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne travaillant dans le milieu de l'homologation de véhicules, d'entités ou composants.

### PRÉ REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le contexte réglementaire et administratif qui autorise un véhicule à circuler sur la voie publique
- Assimiler le processus d'homologation
- Définir la catégorie de véhicule et le type de réception
- Identifier les essais d'homologation à réaliser et les étapes de la constitution du dossier de réception
- Identifier la réglementation de l'Union Européenne et des Nations Unies
- Distinguer les 2 types de marquages réglementaires

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques.

Accompagnement pédagogique : classe virtuelle d'une heure après formation et accompagnement technique via mail et/ou téléphone.

### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert en sécurité générale automobile.  
Experte en émissions de polluants.

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Cette formation E-learning est découpée en trois modules et dure environ 2,5 heures.

#### Module 1 : L'homologation des véhicules

Pourquoi homologuer un véhicule

Situer/identifier les acteurs de l'homologation

Les étapes du processus d'homologation

#### Module 2 : Le processus de réception

Etape 1 : Les catégories et règlements cadres

Etape 2 : Les types de réception

Etape 3 : Les essais d'homologation

Etape 4 : Réceptionner le véhicule

Etape 5 : L'immatriculation

Etape 6 : Maintien de l'homologation dans le temps

#### Module 3 : Les instances réglementaires

Situer et identifier les deux instances : Union Européenne et Nations Unies

La réglementation UNECE (Nations Unies) et de l'Union Européenne

Numérotation des fiches et marquage



### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

### MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Module entièrement sous-titré en français.

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



2.50 Heures  
0.5 Jour



De 1 à 12 Personnes



**Intra (Par jour) :**  
Nous consulter

**Inter (Par Stagiaire) :**  
210.00 €



### Contactez-nous !

Christelle AUGER  
Responsable formation C&F

Tél. : 0169804280  
Mail : christelle.auger@utac.com

Juin 2024

Version : 2052-20240618

